

## **CLASSES PRÉPARATOIRES DE L'ENM : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 31 MARS**

**Les inscriptions aux classes préparatoires « égalité des chances » de l'École nationale de la magistrature sont ouvertes du 1er au 31 mars 2017.**

Le dispositif s'adresse aux jeunes diplômés, boursiers et méritants issus de milieux sociaux défavorisés souhaitant préparer le 1<sup>er</sup> concours d'accès de l'ENM. Au total, 54 places sont offertes dans les trois classes de Bordeaux, Paris et Douai.

### **Un succès pour la diversité du recrutement**

Gratuites et ouvrant le droit à l'obtention d'une bourse, les classes préparatoires ont pour objectif de diversifier les profils recrutés dans la magistrature. Cette année, leur taux de réussite avoisine les 15%. En effet, huit « CPistes » des classes 2015/2016 ont intégré la promotion 2017 le 30 janvier dernier. Six autres auditeurs avaient suivi une classe préparatoire ENM en 2014/2015.

### **Quelles sont les modalités d'inscriptions ?**

Pour postuler aux classes préparatoires, les candidats doivent remplir les conditions d'accès au premier concours (être étudiant, titulaire d'un bac+4 et avoir au plus 31 ans). D'autres critères sont pris en compte pour le recrutement : les ressources financières de l'élève et de sa famille, les résultats des études antérieures, le niveau de motivation ainsi que l'origine géographique du candidat. Ceux dont le dossier aura été sélectionné seront reçus pour un entretien d'admission suite auquel la commission établira une liste définitive des étudiants admis.

### **Pourquoi intégrer une classe préparatoire ?**

Les élèves - qui ne sont pas plus de dix-huit par classe - bénéficient d'un suivi individualisé et évoluent dans un climat d'entraide et d'échange. Pendant un an, un professeur de droit ou un maître de conférences assure un tutorat pédagogique auprès des étudiants. Concours blancs, conseils méthodologiques, culture générale : la préparation s'articule autour d'une multitude d'enseignements théoriques et pratiques tous liés aux épreuves d'admissions puis d'amissibilités.

### **INSCRIPTIONS ET RENTRÉE : LE CALENDRIER**

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site de l'École et est à renvoyer avant le 31 mars 2017. La liste des admis sera communiquée le 11 juillet. La préparation débutera, pour sa part, le 2 octobre.

### **CONTACT PRESSE**

Claire Keller - *Chef du service communication*

claire.keller@justice.fr

05 56 00 10 22

École nationale de la magistrature, 10 rue des Frères Bonie 33 080 Bordeaux